

Centre Psycho-Médico-Social



PROJET DE CENTRE

2020-2025

N° d'entreprise : 0207.725.104

Centre PMS I de Seraing
21 rue de la Province 4100 Seraing
Tél.: 04 279 73 80

PROJET DE CENTRE 2020-2025

CENTRE PMS I PROVINCIAL DE SERAING

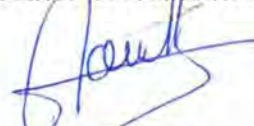
rue de la Province, 21
4100 SERAING
☎ 04 279 73 80

Pour le Centre PMS
La Directrice



Joëlle CLAREMBEAUX

La Directrice Coordinatrice



Joëlle MARNETTE

La Directrice générale adjointe
Formation

p.o.


Pascale PITANCE

Pour le pouvoir organisateur
Le Directeur général
Enseignement et Formation



Salvatore ANZALONE

IV. Etablissements scolaires desservis et niveaux d'intervention :

ECOLE / INSTITUT	E / I	ADRESSE	N°	CP	COMMUNE	M	P	S
LYCEE TECHNIQUE PROVINCIAL "JEAN BOETS"	E	Rue Hullos	52	4000	LIEGE			S
ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE	E	Rue de Collard Trouillet	48	4100	SERAING			S
CEFA - ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE	I	Rue de Collard Trouillet	48	4100	SERAING			S
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE SERAING	E	Quai des Carmes	43	4101	SERAING			S
ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ COMMUNAL	E	Rue du Roi Albert	102	4102	SERAING		P	
ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ COMMUNAL	E	Rue du Petit-Bourgogne	21	4100	SERAING		P	
ATHENEE PROVINCIAL DE FLEMALLE GUY LANG	E	Grand'Route	317	4400	FLEMALLE			S

Population totale du ressort : 3 579 élèves au 15 janvier 2020.

V. Valeurs qui sous-tendent fondamentalement les actions du Centre :

Conformément aux dispositions légales prises par le Gouvernement de la Communauté française, les valeurs de notre centre sont celles reprises dans le programme spécifique du Pouvoir Organisateur de la Province de Liège arrêté par le Collège provincial en séance du 19 avril 2007.

Notre CPMS s'intègre, par la volonté de notre Pouvoir organisateur, dans les Services de la Guidance de la Province de Liège.

Sur le plan méthodologique, sa « Charte méthodologique de travail des CPMS de la Province de Liège » est d'application depuis son adoption par le Collège provincial, le 16 janvier 2014.

Nous confirmons notre attachement à notre statut de service public, à notre neutralité philosophique propre à l'enseignement officiel.

Nous restons centrés sur le respect et le bien-être de l'élève tout en préservant notre indépendance par rapport à l'institution scolaire et ce, dans le respect de notre déontologie institutionnelle.

Nous renforçons le partenariat et la collaboration avec des services locaux afin d'initier des actions de prévention et d'information ainsi que notre participation à des projets collectifs.

Nous renforçons notre présence et nos actions dans l'ensemble des établissements scolaires de notre ressort grâce à la présence d'un agent désigné dans le cadre du renforcement différencié.

VI. Caractéristiques sociales, économiques et culturelles du ressort :

La majorité de notre population scolaire est issue des milieux modestes ou de milieux socio-économiques et culturels peu favorisés.

Le Lycée Jean Boets recrute quant à lui dans des couches sociales plus diversifiées et dans un rayon plus vaste en raison de la spécificité des sections qu'il propose (puériculture, nursing, gériatrie).

L'Athénée de Flémalle est le seul établissement proposant de l'enseignement général, technique et professionnel. Les autres établissements secondaires dispensent de l'enseignement technologique, technique et professionnel.

VII. Nombre d'agents et leurs fonctions :

Le centre PMS 1 de Seraing se compose de :

Cadre de base :

- une directrice
- deux conseillers psycho-pédagogiques
- deux assistants sociaux
- une assistante para-médicale (TP)

Un CPP et l'APM fonctionnent à temps partiel ce qui génère de nombreux remplacements, et ce même en cours d'année scolaire.

Cadre complémentaire :

- deux assistantes sociales (un TP et un 1/2 TP) encadrant le CEFA attaché à l'EP de Seraing
- un conseiller psycho-pédagogique (renforcement différencié (2 x un ½ TP) du cadre du personnel des centres).

VIII. Numérisation

La numérisation des dossiers élèves est d'application depuis la rentrée scolaire 2016-2017 conformément à la volonté de notre Pouvoir organisateur. Cette pratique est bien intégrée par les agents et facilite la tenue des dossiers.

IX. Objectifs (axes du décret - programme spécifique du PO) :

- 1) Offre de services
- 2) Réponses aux demandes des consultants
- 3) Actions de prévention
- 4) Repérage des difficultés
- 5) Diagnostic et guidance
- 6) L'orientation scolaire et professionnelle
- 7) Le soutien à la parentalité
- 8) L'éducation à la santé

Voir tableau en annexe comprenant les colonnes suivantes :

- **Objectifs** : axes du décret programme spécifique du PO.
- **Actions** : relevé des actions à mettre en œuvre.
- **Sens** : raison d'être des actions.
- **Gestion** : évaluation des actions réalisées, avec les critères :
 - d'efficacité (rapport entre le résultat obtenu et le résultat attendu),
 - d'efficience (rapport entre les moyens et ressources consacrés et les résultats obtenus),
 - de pertinence (rapport entre les besoins identifiés et besoins rencontrés),
 - de potentialité (rapport entre les besoins réalisés et les ressources disponibles).
- **Mesure** : indication relative à la prévision, notamment quantitative, des actions.
- **Evolution** : transformations et modifications éventuelles.

PROJET DE CENTRE 2020-2025.

Objectifs Axes du décret	Moyens et activités mis œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Tressage Evolution à prévoir
<p>1) <u>Offre de service</u></p>	<p>-Présentation du projet de centre à toutes les directions des établissements/implantations et réunion d'évaluation en fin d'année scolaire. -Prise de connaissance des projets d'établissement -Communication de notre projet de centre à nos principaux partenaires</p> <p>-A la rentrée scolaire, participation à l'accueil des nouveaux élèves et de leurs parents dans chaque établissement secondaire.</p>	<p>Assurer la connaissance et la visibilité de notre service auprès de nos partenaires et de nos consultants. Nous identifier clairement est en effet indispensable à la bonne organisation de notre travail et constitue la base d'une bonne collaboration.</p>		<p>Prévoir 7 entretiens de direction en début et en fin d'année scolaire. La réunion d'évaluation en fin d'année nous permettra de modifier voire d'améliorer certaines pratiques si nécessaire. Activité qui sera réalisée en équipe accompagnée par la direction du centre</p> <p>Présentation de l'équipe CPMS le jour de la rentrée scolaire dans chaque établissement. Activité gérée par l'ensemble des équipes et la direction. Lors de la semaine d'accueil, intégration des équipes CPMS aux activités prévues dans nos 6 établissements /implantations Indispensable pour nous faire connaître et jeter les bases de notre travail ultérieur. Activité qui sera gérée par les équipes et la direction du centre.</p>	

	<p>-Entretiens de rencontre avec tous les nouveaux élèves du CEFA et de l'enseignement spécialisé.</p> <p>-Animations et/ou entretiens de rencontre avec les élèves de première secondaire</p>	<p>Présentation de l'équipe dans un cadre chaleureux et positif</p> <p>Présentation de l'équipe PMS et établissement d'un premier lien avec les nouveaux élèves</p>		<p>Tout au long de l'année. Assurer une prise de connaissance rapide de ces élèves permettra de prévenir des difficultés ultérieures. Activité gérée par les équipes concernées.</p> <p>A prévoir en septembre de chaque année scolaire. Participer à la bonne intégration des élèves au sein de leur classe et de leur école. Créer une synergie positive entre les élèves et entre les élèves/PMS. Activité à gérer en équipe.</p>
<p>-Présentation de l'équipe PMS dans toutes les classes de chaque établissement scolaire secondaire</p> <p>-Diffusion du dépliant présentant le centre à cette occasion. Activité qui sera gérée par les équipes.</p>	<p>représentation de l'équipe PMS à l'équipe pédagogique de l'école</p>	<p>Représentation de l'équipe PMS annuelle aux élèves et présentation du service à leur famille via le dépliant</p>		<p>Tout au long de l'année, en fonction des activités prévues dans les classes. Distribution du dépliant à cette occasion. Prévoir 3600 dépliant. Nous donne aussi l'autorisation de recevoir les élèves au CPMS ainsi que d'intervenir collectivement au niveau des classes</p>
<p>Participation à des groupes de travail avec les équipes pédagogiques quant à l'élaboration des plans de pilotage des écoles secondaires de notre ressort</p>				<p>Les équipes PMS référentes des écoles secondaires. Les voix du PMS sont noyées dans l'ensemble de la représentation pour déléguer ce qui va faire l'objet du plan de pilotage mais ont le mérite d'exister. Par contre lorsque les objectifs prioritaires sont dégagés et qu'ils demandent la collaboration du CPMS de manière explicite, l'équipe du CPMS est invitée à des concertations avec la direction pour voir comment opérationnaliser cette mise en place. Ces concertations sont fonction de la phase dans laquelle se trouve l'école dans la construction de son plan de pilotage</p>

<p>Participation à la demande à des « mini-villages » visant à faire connaître aux jeunes les différents services sociaux de proximité</p>	<p>Travail de réseau et offre de service aux consultants</p>	<p>Participation à la demande de l'équipe PMS concernée en fonction du lieu de ce « speed-meeting » ou journée en interservices. C'est une activité très intéressante car elle permet au PMS de se représenter une nouvelle fois aux consultants mais également de se représenter et de renforcer le travail de réseau avec les autres associations locales.</p>	
<p>2) Réponse aux demandes des consultants.</p> <p>-Accueil de toutes les demandes qu'elles émanent de l'élève, de ses parents ou de l'école.</p> <p>-Organisation de permanences dans toutes les écoles de notre ressort.</p> <p>-Analyse de la demande en équipe (nombreux contacts informels entre agents) afin de définir la suite donnée prise en charge au sein du centre ou en collaboration avec des services extérieurs</p>	<p>Permet de gérer les demandes de manière rapide et efficace.</p> <p>Notre présence régulière facilite et renforce la collaboration avec les équipes éducatives des écoles</p> <p>Vise l'approche globale de l'enfant en tenant compte de ses dimensions familiales, sociales, médicales, scolaires et psychologiques</p>	<p>Les demandes émanent le plus souvent de l'école ou du jeune lui-même, celles-ci sont très nombreuses et représentent une quantité importante de notre travail.</p> <p>Dans chaque établissement scolaire secondaire, 5 permanences minimum d'une demi-journée continueront à être assurées par un ou deux membres de l'équipe Les AS encadrant le CEFA sont dans l'école toute la semaine (excepté le mercredi après-midi) Dans les écoles spécialisées primaires, les permanences sont organisées en fonction des demandes de terrain.</p> <p>Les entretiens individuels et/ou familiaux seront gérés par l'agent dont la discipline est le plus en adéquation avec la problématique rencontrée.</p>	

<p>3) <u>Actions de prévention</u></p>	<p>-Animations portant sur différents sujets en réponse aux demandes ponctuelles des écoles (gestion de conflit, racket, deuil, ...).</p> <p><u>Les animations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'animations en relation avec les besoins identifiés portant sur les thèmes suivants : éducation à la vie affective et sexuelle, développement de l'estime de soi, prévention du harcèlement, l'hygiène, les assuétudes, l'homophobie, <p>Collaboration avec des partenaires extérieurs dans le cadre de ces animations (planning familial).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche active des équipes quant aux supports d'animations au départ d'internet, de la maison du social, du CLPS, des plannings familiaux, <p><u>Participation à des groupes de travail :</u></p>	<p>Favoriser le développement social et affectif</p> <p>Promouvoir le bien-être de l'élève à l'école</p>	<p>A prévoir tout au long de l'année en réponse aux besoins identifiés. Activité gérée en équipe et liée aux disponibilités de chaque membre.</p> <p>La formation continuée des équipes permet la remise à niveau des outils utilisés.</p> <p>Ces animations seront encore organisées dans tous nos établissements scolaires puisqu'elles rencontrent la satisfaction des équipes éducatives et répondent à un véritable besoin chez les jeunes. Elles s'inscrivent aussi dans l'approche orientante.</p> <p>Nous intervenons dans chaque niveau d'enseignement.</p> <p>Les animations seront gérées en équipe et/ou individuellement en fonction du sujet abordé et des disponibilités des agents.</p> <p>Le moment prévu restera variable en fonction des disponibilités des différents acteurs et des plages horaires scolaires.</p> <p>Elles seront organisées en équipe ou en collaboration avec des services extérieurs.</p>	<p>La participation des agents aux différents</p>
---	---	--	--	---

<p>-Interservices de Flémalle à l'initiative de la commune de Flémalle.</p> <p>- Participation à l'assemblée générale du Conseil zonal de Liège</p>	<p>Développer des synergies pour obtenir une collaboration optimale avec des partenaires extérieurs ainsi que le travail en réseau.</p> <p>Impulser et soutenir une dynamique interréseau</p>	<p>groupes de travail dans le cadre de l'ISF sera fonction de leurs disponibilités. Activité gérée par l'équipe assurant la guidance de l'athénée Guy Lang et la direction.</p> <p>Participation de la direction du centre</p>	
<p>-Notre centre participe aux projets « Amarrage » et « CEFA'croche » portés par les établissements scolaires provinciaux en participant aux réunions de concertation régulières avec les éducateurs engagés dans ce cadre. Ces projets seront sans doute reconduits sous une autre forme</p>	<p>Lutte contre le décrochage scolaire :</p> <p>Coordination des actions</p>	<p>Les équipes PMS référentes dans chaque établissement provincial ont des réunions de concertation chaque mois. Les As du CEFA collaborent quotidiennement au projet CEFA'croche.</p>	
<p>Mise en place d'un DIAS Dispositif Interne d'Accrochage Scolaire Renforce la collaboration avec les éducateurs</p> <p><u>Concertations CPMS/SPSE</u></p>	<p>Lutte contre le décrochage scolaire</p> <p>Coordination des actions</p> <p>Mise en commun d'informations au service de</p>	<p>Les équipes PMS référentes dans chaque établissement provincial ont des réunions de concertation chaque mois avec les éducateurs.</p> <p>Prévoir deux concertations générales par école et par année, et plus en fonction des besoins.</p>	

<p>4) Repérage des difficultés.</p>	<p>Création d'un référentiel d'outils d'animation en collaboration avec l'ensemble des CPMS Provinciaux et supervisé par le service de coordination de la guidance</p> <p>-Distribution et dépouillement des anamnèses à tous les nouveaux élèves du 1^{er} degré dans nos établissements secondaires et à tous les nouveaux élèves dans l'enseignement spécialisé et au CEFA.</p> <p>-Prise de connaissance des protocoles d'inscription des nouveaux élèves de l'enseignement spécialisé.</p>	<p>l'accompagnement des élèves</p> <p>Mises en commun d'outils et développement de nouveaux outils d'animation mutualisés</p> <p>Promouvoir le bon développement général de l'élève.</p>	<p>Activité qui sera gérée en équipe. Permet l'échange d'informations, permet d'effectuer un meilleur suivi des élèves dans le cadre de leur adaptation scolaire et une meilleure coordination du travail des 2 services PSE et PMS</p> <p>Prévoir des concertations en fonction des groupes de travail. Concerne tout membre du CPMS désireux d'en faire partie et en fonction de ses possibilités et spécificités.</p> <p>A prévoir au premier trimestre. Les anamnèses sont distribuées en même temps que les dépliant lors de la présentation du centre PMS dans les classes concernées ou lors des entretiens d'accueil au CEFA.</p> <p>Il s'agit de pouvoir repérer des difficultés psycho- médico-sociales au travers du regard des parents.</p> <p>Encodage des informations pertinentes dans les dossiers des élèves.</p> <p>Le protocole d'inscription établi pour chaque élève contribue à assurer la connaissance de l'élève et de mieux repérer ses difficultés dès son entrée dans l'école spécialisée. Le dépouillement sera réalisé par l'équipe et encodé dans les dossiers des élèves, de même le protocole justificatif</p>	
--	---	--	--	--

	<p>-Entretiens quotidiens « informels » des agents avec les équipes éducatives des écoles, le corps enseignant et/ou les Directions dans l'enseignement secondaire ; avec le coordinateur, les accompagnateurs au CEFA ; les équipes éducatives et para-médicales dans l'enseignement spécialisé. Ces entretiens sont également de plus en plus formalisés</p>	<p>Renforcer les collaborations entre les équipes éducatives des écoles et les équipes CPMS.</p>		<p>d'orientation vers le spécialisé sera scanné dans le dossier numérique de l'élève</p> <p>Les contacts réguliers des agents dans le cadre du bureau des éducateurs, à la salle des professeurs, lors des créations assurent une bonne communication et facilitent le repérage rapide des élèves en difficulté et/ou à risque et permettent d'assurer une prise en charge rapide. Les moments plus formels, prévus à l'horaire avec chaque éducateur, se généralisent à raison de minimum une réunion par mois, afin de permettre des temps d'arrêt et d'échange construits, ce qui permet d'affiner la connaissance du travail de chacun, de faciliter et augmenter le travail collaboratif, et contribue ainsi à un repérage des difficultés plus efficient. Cette formalisation s'inscrit aussi dans les plans de pilotage des écoles secondaires au niveau du développement du travail collaboratif.</p>
	<p>-Participation aux conseils de classe organisés dans toutes les écoles.</p>	<p>Assurer la bonne communication des informations entre les équipes éducatives et les équipes CPMS.</p>		<p>Activité qui est systématisée par toutes les équipes du centre dans la mesure où l'organisation de ceux-ci nous le permet De plus en plus de conseils de classe sont organisés de front, parfois 3 voire 4 en même temps et dans plusieurs écoles Dans ces cas précis, les contacts sont pris avec les éducateurs référents pour assurer la transmission des informations relatives aux jeunes et de donner une réponse rapide aux situations des jeunes. Se situe sur deux axes de nos missions : fait partie, et du repérage des difficultés, et</p>

<p>5) Diagnostic- Guidance.</p>	<p>-Participation aux conseils de classe et de guidance organisés dans tous les établissements scolaires de notre ressort.</p>	<p>Promouvoir le bon développement général de l'élève.</p>		<p>du diagnostic- guidance</p>
<p>-Participation aux conseils de classe des élèves en intégration.</p>	<p>-Les réunions d'équipe tridisciplinaire organisées en fonction des demandes ou à l'issue des conseils de classe.</p>	<p>Viser un accompagnement optimal des enfants.</p>		<p>Tout au long de l'année, les équipes participeront à l'ensemble des conseils de classe et de guidance organisés en fonction de leurs disponibilités. C'est le moment privilégié de rencontre CPMS/enseignants/équipe éducative , avec en plus l'équipe para-médicale dans l'enseignement spécialisé et le coordinateur et les accompagnateurs pour le CEFA. Ceux-ci nous permettent de repérer les élèves en difficultés et de mettre en place des actions de remédiation en concertation avec les équipes éducatives.</p> <p>Les conseils de classes des élèves en intégration organisés au cours de l'année permettent d'évaluer régulièrement la situation des élèves et d'ajuster les actions de remédiation si nécessaire. Nécessite une bonne organisation des agendas des différents partenaires. Activité gérée par la direction en collaboration avec les équipes.</p> <p>Tout au long de l'année. Elles permettent l'analyse et la répartition des demandes en tenant compte de la nature de celles-ci et de la spécificité de chaque discipline. Un cahier de liaison au sein de chaque équipe permet d'optimiser la communication entre les agents.</p>

	<p>-L'accompagnement de l'élève et/ou de sa famille dans le cadre d'entretien de guidance.</p> <p>-Accompagnement des jeunes et de leurs familles dans la recherche de solutions en collaboration avec d'autres services (centre de santé mentale, plannings familiaux, SAJ, espaces tremplins, AMO, ASEP, CPAS)</p> <p>-Coordination de nos activités de diagnostic et de guidance avec les activités de médiation prévues au sein de l'école.</p> <p>-Organisation régulière d'une réunion du personnel</p>			<p>Cette activité précise mobilise énormément les équipes Tout au long de l'année. Chaque discipline participe à la guidance des élèves en regard de sa spécificité et de la situation rencontrée, ainsi qu'en tenant compte des affinités agent PMS/jeune L'accompagnement d'une situation en « binôme » est régulier dans les écoles où nous ne disposons que d'un seul local. La CPP et l'APM de l'établissement auquel est attaché le CEFA restent disponibles et s'impliquent dans les situations nécessitant une intervention en relation avec sa discipline.</p> <p>Tout au long de l'année. Activité gérée par les équipes. Nous devons mobiliser au mieux les ressources de l'élève et/ ou de sa famille L'analyse d'une situation peut déboucher sur une prise en charge extérieure. Les agents du centre établissent alors le lien entre l'élève et/ou sa famille et le service extérieur</p> <p>Tout au long de l'année en fonction des besoins identifiés Travail de collaboration avec les équipes éducatives et les éducateurs « Amarrage » et « CEFA'Croche » pour optimiser l'encadrement des jeunes fragilisés en vue d'un meilleur accrochage scolaire.</p> <p>A prévoir toute l'année Assurer la bonne circulation des informations</p>
--	--	--	--	---

<p>6) Orientation scolaire et professionnelle</p>	<p><u>Intervention en fin de cycle primaire spécialisé :</u> - Bilan psycho-pédagogique et/ou animation - Collaboration avec l'équipe éducative et para-médicale des écoles - Participation au conseil de classe d'orientation organisé dans ces écoles</p>	<p>Assurer l'orientation adéquate de ces élèves.</p>	<p>Assurer la bonne communication entre les différentes équipes. Aborder les problématiques éventuelles. Echanger au sujet des pratiques en cours. Organisée par la direction.</p> <p>A prévoir au troisième trimestre Activité en relation avec l'orientation adéquate de ces élèves (secondaire ordinaire ou spécialisé) Avec rencontre des familles selon nécessité pour accompagner cette orientation.</p> <p>Activité gérée par l'équipe.</p>
<p><u>Projet d'Approche orientante porté par le PO dans les classes du premier degré :</u> -Module d'animations développé par les équipes du centre et qui s'applique au premier degré.</p>	<p>Accompagner l'élève dans l'émergence d'un projet de vie, scolaire et professionnelle. Assurer l'orientation positive des élèves.</p>	<p>Le module d'animations s'inscrit sur deux années scolaires : animations en lien avec la connaissance de soi, la découverte des métiers et la structure de l'enseignement secondaire. Des variantes existent en fonction des écoles et des équipes. La collaboration avec les équipes éducatives est renforcée Les animations sont gérées en équipe.</p>	
<p>-Création d'un référentiel d'outils d'AO en collaboration avec l'ensemble des CPMS provinciaux et supervisé par l'UMONS</p>	<p>Mutualisation des outils AO qui seront disponibles pour tous les CPMS provinciaux.</p>	<p>Quatre à cinq réunions de travail sur l'année scolaire sont prévues pour la mise en œuvre du référentiel d'outils AO. Ceux-ci seront disponibles sur la plateforme des services de la guidance du département formation. Les équipes participent aux projets avec leur direction.</p>	

	<p>Intervention dans les classes du second degré de l'enseignement secondaire sous forme d'animation. Participation au projet « orient'action »</p>	<p>Articuler le travail d'orientation avec d'autres opérateurs de formation. Favoriser le travail en réseau au service de l'orientation positive des jeunes et favoriser la découverte du monde professionnel</p>	<p>Notre centre collabore avec les écoles qui s'inscrivent dans le projet « orient'action » à l'initiative de la Chambre Enseignement et de la cité des métiers de Liège. Ce projet a été suspendu suite à la dissolution de la cité des métiers de Liège mais devrait bientôt reprendre. Notre participation est fonction des écoles qui entrèrent dans ce projet et fonction de nos disponibilités. Concerne l'ensemble des équipes PMS.</p> <p>Le projet prévoit des animations en classe gérées par l'équipe CPMS d'une part, par la Cité des métiers d'autre part ainsi qu'une visite en entreprise.</p>	
	<p><u>Intervention en fin de cycle secondaire</u></p> <p>- Animations sur base d'un projet développé par les équipes « Alors comment choisir ? » -Et/Ou entretiens individuels d'orientation</p>	<p>Promouvoir la maturation du projet vocationnel et personnel de l'élève.</p>	<p>Prévoir dans toutes les classes de 4^{ème} secondaire une à deux périodes d'animation pour favoriser la réflexion des élèves quant aux choix des sections au niveau du troisième degré.</p> <p>Activité gérée en équipe</p>	
			<p>Prévoir dans toutes les classes de 6^{ème} secondaire, deux périodes d'animation consacrées à la réflexion des élèves portant sur le processus de choix. Et/ ou prévoir des entretiens individuels à la demande visant à aider à la maturation du projet d'avenir de l'élève.</p> <p>Permet de recadrer le choix d'orientation scolaire et professionnel dans le projet de vie du jeune</p> <p>Activité qui est programmée si possible, avant le salon du SIEP afin d'optimiser l'impact de celle-ci dans la mesure du possible. Activité gérée en équipe</p>	

<p>7) Soutien à la parentalité</p>	<p><u>Au CEFA.</u> - Animations sur base d'un projet développé par l'équipe ET/OU -Entretien d'orientation individualisé. - Bilans psycho-pédagogiques</p>	<p>Favoriser l'insertion socio professionnelle des jeunes</p>	<p>Activité en adéquation avec l'orientation de ces jeunes. Animation axée sur l' « entrée dans la vie active ». Deux périodes d'animation par classe sont à prévoir au cours du troisième trimestre Activité gérée par les AS du CEFA. Tout au long de l'année en fonction des demandes et des situations rencontrées. Activité gérée en équipe. Accompagnement qui peut aussi déboucher sur la collaboration avec des partenaires extérieurs (centre de guidance, CPAS, SAJ, ..)</p>	
	<p>Dans tous les établissements de notre ressort : Entretien et accompagnement des parents en lien avec l'adaptation scolaire des élèves et les difficultés rencontrées par le jeune et/ou sa famille.</p>	<p>Aider les parents dans leur tâche éducative en relation avec la scolarité.</p>	<p>Tout au long de l'année. Action gérée en équipe et en collaboration avec l'équipe éducative de l'école.</p>	
	<p>Favoriser les contacts parents/communauté éducative dans l'enseignement spécialisé</p>	<p>Revaloriser les parents dans leur rôle éducatif.</p>	<p>Organisation de réunions de parents dans l'enseignement spécialisé pour les élèves de maturité 4 en vue de discuter de l'évolution de la situation de l'enfant et de son orientation future en collaboration avec l'équipe éducative de l'école.</p>	
	<p>Favoriser les contacts parents/communauté éducative dans l'enseignement secondaire.</p>	<p>Mettre en valeur les compétences des jeunes pour valoriser les</p>	<p>Participation aux projets développés par les écoles avec les classes de 1^{eres} années différenciées : invitation des parents à un repas réalisé avec les jeunes</p>	

<p>8) <u>Education à la santé.</u></p>	<p>Participation aux réunions de parents.</p> <p>-Animations EVRAS en collaboration avec le SPSE et les centres de planning familiaux.</p> <p>-Animations dans toutes les écoles de notre ressort, en fonction des besoins identifiés, portant sur les thèmes suivants : l'hygiène corporelle et dentaire, l'alimentation, les assuétudes, la puberté,</p> <p>-Animations et participation à une journée santé avec les différents services présents sur la région</p> <p>-Recherche active de supports et d'outils d'animations au départ</p>	<p>parents dans leur rôle éducatif.</p> <p>Contribution à une scolarité harmonieuse</p> <p>Promotion du bien-être à l'école.</p> <p>Sensibiliser les jeunes à différentes problématiques</p> <p>Action de prévention et de promotion du bien-être à l'école</p>	<p>Activité gérée par l'équipe concernée, activité variable au fil des ans.</p> <p>Selon les équipes et les établissements secondaires en fonction de l'impact variable dans les écoles.</p> <p>Animations EVRAS dans toutes les classes de 3^{ème} secondaire, et au CEFA dans toutes les classes des articles 45. Prévoir deux périodes par classe. Période variable en fonction des écoles. Activité gérée par l'APM avec un autre membre de l'équipe en fonction des disponibilités.</p> <p>Tout au long de l'année. Animations gérées principalement par l'APM en collaboration avec les disponibilités des équipes du centre et des services extérieurs</p> <p>Permet de rencontrer les élèves dans un autre cadre et de développer les pratiques collaboratives avec les services sociaux de la région. Journée organisée par l'athénée Guy Lang et animée par l'équipe référente Action aussi d'offre de service</p> <p>A n'importe quel moment de l'année, en fonction des besoins. Concerne tout membre du PMS.</p>	<p>.</p>
---	--	---	---	----------

d'internet, de la maison du social, du CLPS, du centre de documentation, des plannings familiaux, et participation à des groupes de travail inter PMS de la Province pour développer de nouveaux outils

